



## La Pension Libre Complémentaire pour Travailleurs Salariés (PLCS)

### Fiche technique

#### Généralités

Souscription	Jusqu'à 62 ans maximum	
Durée min.	5 ans	
Date de fin	Lors de la mise à la retraite ou antérieurement, en cas de liquidation totale autorisée avant la mise à la retraite	
Montant cible min.	360 €	
Maximum légal (prime)	1.600 € ou 3% du salaire de référence (si ce dernier > 53.333 €) moins les réserves de pension déjà constituées dans le deuxième pilier assurance groupe ou plan sectoriel. Ce salaire de référence est le salaire brut annuel de la deuxième année qui précède l'année de constitution et avant la déduction des cotisations sociales.	
Frais d'entrée sur la prime	Max. 6%	
▪ Dont frais de perception sur la prime	2/3 des frais d'entrée appliqués sur la prime	
▪ Dont frais de gestion sur la prime	1/3 des frais d'entrée appliqués sur la prime, avec 0,25% de frais minimum et 1% de frais maximum	
Supplément de gestion sur la réserve d'épargne	Branche 21 : 1 €/mois, retenu après les frais de décès	Branche 23 : taxation sur la valeur d'inventaire des fonds d'investissement internes de la branche 23
Taxe sur la prime d'épargne	4,40%	
Retenues parafiscales		
▪ INAMI	3,55%	
▪ Cotisation de solidarité	0-2%	
Impôts à l'échéance	10% + centimes additionnels communaux	
Fréquence de paiement	Mensuelle via retenue sur le salaire net	
Date de début du contrat	Date de signature du contrat	
Date de début de la constitution de la réserve	Volet secure : deuxième jour ouvrable après réception de la prime sur le compte à vue AXA	Volet invest : le jour où la valeur de l'unité du/des fonds choisi(s) est définie pour la première fois à partir du deuxième jour ouvrable après réception de la prime sur le compte à vue AXA
Date de début de la couverture décès	Date de début de l'octroi de la couverture, mais au plus tôt lors du début du contrat	
Capital-décès min.	10.000 €	
Capital-décès max.	125.000 €	
<b>Décès</b>		
Type de tables	Tables expérience	
Type de tarification	Fumeur/non-fumeur	
Prime couverture décès	Frais imputés chaque mois sur la réserve (branche 21) et/ou via la vente de titres participatifs de fonds (branche 23), en fonction du poids des réserves respectives (branche 21 <-> fonds)	

La Pension Libre Complémentaire pour Travailleurs Salariés permet aux travailleurs salariés **sans une assurance groupe ou avec une assurance groupe limitée** d'accéder à un deuxième pilier de pension. Des retenues mensuelles sur le salaire net leur permettent de bénéficier d'une solution fiscale supplémentaire pour constituer une pension.

### Groupe cible

Pour les travailleurs salariés sans une assurance groupe ou avec une assurance groupe limitée (moins de 3% du salaire brut annuel de la deuxième année qui précède l'année de constitution et avant déduction des cotisations sociales).

### Avantages de pension plan salary

- Il s'agit d'une solution fiscalement avantageuse en vue d'épargner pour une pension complémentaire.
- Les versements bénéficient d'une réduction d'impôts de 30%.
- Le contrat est financé en toute simplicité au moyen de retenues par l'employeur sur le salaire net.
- Le capital final lors du départ à la retraite est imposé à un tarif avantageux de 10 % et fait l'objet de retenues parafiscales (cotisations INAMI et de solidarité).
- Cette solution peut parfaitement se combiner avec une épargne-pension et une épargne à long terme (pension plan fisc).
- Il s'agit d'une solution de pension sur mesure, innovante et hybride, avec une
  - structure de garantie verticale dans la branche 21 pour offrir, dans le contexte économique actuel, une perspective de capital final plus élevé grâce à un taux d'intérêt qui pourrait augmenter,
  - possibilité de combiner la branche 21 et la branche 23 dans un même contrat,
  - ainsi qu'une gestion du cycle de vie qui permet d'apporter la tranquillité d'esprit nécessaire.

### En exclusivité chez AXA: sa stratégie innovante et unique

#### La structure de garantie verticale dans la branche 21

Dans le contexte économique actuel, la structure de garantie verticale dans la branche 21 offre une perspective de capital final plus élevé grâce à un taux d'intérêt qui pourrait augmenter. En d'autres termes :

- votre client bénéficie chaque année d'un taux d'intérêt révisable (1% au 01/01/2019),
- chaque versement + la réserve constituée bénéficient du taux d'intérêt en vigueur jusqu'à ce qu'il change, plus une participation éventuelle aux bénéfices,
- il est possible de jouer davantage sur les opportunités de marché lorsque le taux augmente ou diminue.

#### Une combinaison de la branche 21 et/ou de la branche 23 au sein d'un même et unique contrat

Pension plan salary offre la possibilité d'investir dans une assurance de la branche 21 et/ou de la branche 23 au sein d'un même et unique contrat.

- Le volet secure (branche 21) mise sur la sécurité et offre un taux d'intérêt garanti variable chaque année.
- Le volet invest (branche 23) offre une perspective de rendement potentiellement plus élevé, lié aux prestations du/des fonds d'investissement interne(s) dans lequel/lesquels on investit.

Fiche technique courtier (ne peut pas être diffusée auprès des clients).

## La gestion du cycle de vie, c'est opter pour la tranquillité d'esprit

La gestion du cycle de vie est une opportunité offerte au client de confier la gestion du contrat à AXA, et ce, en adéquation totale avec la stratégie de cycle de vie qu'il a choisie.

Une stratégie de cycle de vie est une stratégie d'investissement visant à aligner la répartition des versements et des réserves avec l'âge et les risques que le client est disposé à prendre. La stratégie de cycle de vie définit ainsi les meilleurs pourcentages de répartition des versements et de la réserve sur des investissements plus ou moins risqués. Cela signifie que la valeur de la réserve peut fluctuer et entraîner des pertes et des profits. En branche 23, le client supporte intégralement le risque financier. Pour limiter encore davantage ce risque, la stratégie du cycle de vie veille à limiter les fluctuations de l'épargne au fur et à mesure que l'on s'approche de la date de la pension.

### Quel type de stratégie de cycle de vie choisir ?

- Dans une **stratégie de cycle de vie mixte**, la répartition proposée est une combinaison du volet secure et d'un ou plusieurs fonds d'investissement du volet invest.
- Dans une **stratégie de cycle de vie invest**, la répartition proposée est une combinaison d'un ou plusieurs fonds d'investissement du volet invest.

Les deux types de stratégie de cycle de vie disposent de 3 variantes en fonction des risques que le client est prêt à prendre, à savoir défensive, neutre ou dynamique.

### Quelle est la stratégie qui convient le mieux à votre client ?

Stratégie de cycle de vie dans invest	Stratégie de cycle de vie mixte
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Uniquement dans le volet invest (branche 23)</li><li>▪ Avec 3 variantes:<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cycle de vie invest – défensive</li><li>▪ Cycle de vie invest – neutre</li><li>▪ Cycle de vie invest – dynamique</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Combinaison du volet invest (branche 23) et du volet secure (branche 21),</li><li>▪ Avec 3 variantes:<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cycle de vie mixte – défensive</li><li>▪ Cycle de vie mixte – neutre</li><li>▪ Cycle de vie mixte – dynamique</li></ul></li></ul>
Les investissements productifs d'intérêts se trouvent également dans le volet invest (branche 23) :	Les investissements productifs d'intérêts se trouvent principalement dans le volet secure (branche 21) :
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le client ne bénéficie d'aucun taux d'intérêt garanti et prend donc un risque financier sur les investissements productifs d'intérêts.</li><li>▪ Le volet invest offre davantage de flexibilité pour profiter d'opportunités éventuelles sur les marchés des obligations, et donne également accès à plus de possibilités de diversification (High Yields Bonds, devises étrangères, marchés émergents...).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le client bénéficie d'un taux d'intérêt garanti qui peut changer chaque année.</li><li>▪ Le volet secure offre moins de possibilités de profiter d'éventuelles opportunités sur les marchés des obligations, et concentre principalement ses investissements sur le taux d'intérêt à long terme belge OLO.</li></ul>

### Et qu'en est-il si votre client souhaite prendre lui-même les décisions quant à la constitution de pension ?

En tant que courtier, vous êtes le mieux placé pour le guider à cet égard.

Dans ce cas, il peut choisir librement avec vous la répartition de ses économies et de ses versements :

- Uniquement dans le volet invest (branche 23)
- Uniquement dans le volet secure (branche 21)
- Combinaison du volet invest et secure

Le client peut, en optant pour la branche 23, diversifier ses risques sur 5 fonds.

## Garanties de pension plan salary

### Constitution de pension

- Chaque versement dans le volet secure (branche 21) d'un contrat pension plan salary bénéficie d'un taux d'intérêt garanti jusqu'au 31 décembre de l'année concernée. Au 1er janvier de chaque année, le taux d'intérêt garanti est revu. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, le taux d'intérêt est appliqué à chaque nouveau versement durant cette année-là, ainsi qu'à la réserve constituée dans le contrat.
- Les versements dans le volet secure peuvent, outre le taux d'intérêt garanti, bénéficier d'une participation éventuelle aux bénéfices. Le volet invest ne donne droit à aucune participation aux bénéfices.
- Le rendement du volet invest (branche 23) d'un contrat pension plan salary est lié aux prestations des fonds d'investissement internes dans lesquels on investit. Ces fonds peuvent présenter une évolution positive comme négative. Le risque financier de la transaction est supporté entièrement par le client.
- Lors du départ à la retraite, la réserve constituée du contrat (volet secure et/ou volet invest) est payée et ce, y compris la participation éventuelle aux bénéfices du volet secure.

### Décès toutes causes confondues (option)

Au choix, paiement au(x) bénéficiaire(s) de :

- La réserve du contrat,
- Un capital-décès défini en sus de la réserve du contrat,
- Un capital cible en sus de la réserve du contrat.

### Quel montant verser et quel en est l'avantage ?

Le client peut choisir librement sa contribution, avec un minimum de 30 €/mois. Ce qui donne droit à une réduction d'impôts de 30% chaque année sur les contributions payées.

### Comment souscrire et payer ?

Le client reçoit une attestation lors de la souscription et **doit la remettre à son employeur**. Sa contribution mensuelle est retenue de son salaire net par son employeur.